

Fiche d'admission

pour les étudiants en
situation d'accueil

ADMISSION DES ÉTUDIANTS EN SITUATIONS D'ACCUEIL À L'UQAT

Pour faire une demande d'admission, voici les documents à fournir :

1. LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS ADMIS DANS UNE AUTRE UNIVERSITÉ QUÉBÉCOISE

Pour une activité de type *cours* :

- Fiche d'admission

- Demande d'autorisation d'études hors établissement - AEHE* via le site du Bureau de coopération interuniversitaire - BCI et sélectionner le formulaire adéquat :
<https://www.bci-qc.ca/aehe/aehe-offres/aehe/>

* **AEHE** s'adresse aux étudiants réguliers inscrits dans une université au Québec et qui souhaitent suivre à l'UQAT une ou plusieurs activités (cours, stages) contributives à leur programme d'étude à l'université d'attache. Référez-vous au [guide de l'étudiant](#) pour présenter une demande d'AEHE.

Pour faire une activité de type *recherche* (stage) :

- Fiche d'admission
 - . Code de programme au 1^{er} cycle : 3601
 - . Code de programme au 2^e cycle : 3602
 - . Code de programme au 3^e cycle : 3603

- Lettre d'invitation * (signée par l'UQAT et l'université d'attache) **obligatoire et important**

2. LES ÉTUDIANTES ET LES ÉTUDIANTS EN ATTENTE D'UNE ADMISSION DANS UN PROGRAMME DE 2^E OU DE 3^E CYCLE

Pour faire une activité de type *recherche* :

- Fiche d'admission (recherche)
 - . Code de programme étudiants libres 2^e cycle : 3617
 - . Code de programme étudiants libres 3^e cycle : 3618

- Certificat de naissance

- Diplômes et relevés de notes officielles

3. ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS ADMIS DANS UNE UNIVERSITÉ CANADIENNE HORS QUÉBEC

- Fiche d'admission (cours)
 - . Code de programme au 1^{er} cycle : 9988
 - . Code de programme au 2^e cycle : 9985
 - . Code de programme au 3^e cycle : 9986

- Fiche d'admission (recherche)
 - . Code de programme étudiants libre au 1^{er} cycle: 3611
 - . Code de programme étudiants libre au 2^e cycle: 3612
 - . Code de programme étudiants libre au 3^e cycle: 3613

- Autorisation de l'université d'attache
- Certificat de naissance
- Preuve de résidence au Canada ou au Québec (si applicable)

4. LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS ADMIS DANS UNE UNIVERSITÉ À L'EXTÉRIEUR DU CANADA

- Fiche d'admission (cours)
 - . Code de programme au 1^{er} cycle: 9988
 - . Code de programme au 2^e cycle: 9985
 - . Code de programme au 3^e cycle: 9986

- Fiche d'admission (recherche)
 - . Code de programme étudiants libre au 1^{er} cycle: 3611
 - . Code de programme étudiants libre au 2^e cycle: 3612
 - . Code de programme étudiants libre au 3^e cycle: 3613

- Autorisation de l'université d'attache ou convention de stage*

- Lettre d'invitation de l'UQAT*

- Formulaire d'ouverture de dossier pour étudiants internationaux seulement.

ADMISSION DES ÉTUDIANTS EN SITUATIONS D'ACCUEIL À L'UQAT

Si vous êtes un étudiant international, vous devez présenter ces documents à votre arrivée à l'UQAT:

- Copie du passeport
- Certificat d'Acceptation du Québec - CAQ (si applicable)
- Permis d'études (si applicable)
- Permis de travail (si applicable)
- Visa de résident temporaire - VRT ou autorisation de voyage électronique - AVE (si applicable)
- Preuve d'assurance (RAMQ ou Desjardins)

*** Doit inclure les dates d'arrivée et de départ de l'étudiant, ainsi que le nombre de semaines où il fréquentera l'UQAT.**

**** Une fois invité à l'UQAT, l'étudiant international doit communiquer avec le Service aux étudiants étrangers - SAE, sae-international@uqat.ca, pour connaître les démarches d'immigration qui s'appliquent.**

À défaut de recevoir tous les documents demandés à l'admission, votre demande ne pourra être traitée.

Université d'attache

Université où l'étudiant est admis dans un programme régulier.

Droits de scolarité

Les droits de scolarité pour les activités suivies à l'UQAT sont payables à l'université d'attache (Cas # 1,2,3 et 4). Ils apparaîtront sur votre facture de droits de scolarité de la session concernée.

Présenter une demande de CAQ

Certains étudiants internationaux en situation d'accueil doivent obtenir un CAQ. Vous devez faire la demande auprès du [ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration \(MIFI\)](#).

Présenter une demande de permis d'études

La demande de permis d'études vient après l'obtention du CAQ (si nécessaire) et se fait auprès d'[Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada](#).

Présenter une demande de permis de travail stage coop

Les étudiants qui doivent effectuer un stage dont la durée ne dépasse pas 50% du programme d'études doivent présenter une demande de [permis travail coop](#) auprès d'IRCC.

Présenter une demande de permis de travail (Expérience International Canada)

Les jeunes étudiants issus de pays ayant un accord EIC et dont le séjour au Canada est destiné à faire un stage pratique au Canada dans le cadre de leur programme d'études [peuvent participer au programme EIC](#).

Assurance maladie et hospitalisation

Tous les étudiants internationaux au Québec sont tenus d'avoir une assurance maladie et hospitalisation pour eux-mêmes et les personnes à charge qui les accompagnent et de maintenir cette assurance pour toute la durée de leurs études. Les étudiants internationaux issus de certains pays de l'Union Européenne peuvent obtenir la couverture de la [Régie de l'assurance maladie du Québec \(RAMQ\)](#) gratuitement. Les autres étudiants internationaux vont être souscrits automatiquement à l'assurance collective de Desjardins.

Français

L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) est une université francophone. Le français est la langue officielle au Québec, vous vivrez dans un milieu francophone. Parler le français facilitera votre intégration et votre participation à la société québécoise. [Accompagnement Québec](#) est un service gratuit et personnalisé offert aux personnes immigrantes, au Québec ou encore à l'étranger, nous vous invitons à le consulter.

